

AVIS PUBLIC SÉANCES DU CONSEIL EN VISIOCONFÉRENCE

AVIS est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville, que les séances du conseil municipal du 18 janvier 2022 se tiendront en visioconférence selon l'horaire suivant :

- 19 h, séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2022
- 19 h 30, séance ordinaire

Les citoyens qui souhaitent poser des questions pourront les adresser par courriel à l'adresse greffe@vdsc.ca. Un suivi des questions sera assuré.

Donné à Ville de Sainte-Catherine, ce 6 janvier 2022



Danielle Chevette, directrice générale et greffière adjointe